



Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

## DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES À REMPLIR (en lettres capitales) :

S'agit-il d'une Résidence\* :  principale  secondaire

Coordonnées du titulaire :

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* .....

.....

.....

Code Postal\* : ..... Commune\* .....

S'il s'agit d'une résidence secondaire, merci d'indiquer ci-dessous votre adresse principale :

Adresse\* .....

.....

.....

.....

Mobile\* : .....

Email\* : .....

Nom et Prénom du Co-titulaire :

.....

Nombre de personnes vivant au foyer\* : .....

(\* éléments fortement recommandés pour la bonne communication concernant les événements ou perturbations éventuels rencontrés en déchèterie)

Merci de joindre un justificatif de domicile récent : *une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants et personnes exonérés de taxe d'habitation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet ou quittance de loyer).*

#### Une fois complet, votre dossier est à déposer :

- Par mail [cartedecheterie@grandorb.fr](mailto:cartedecheterie@grandorb.fr)
- Par courrier : Communauté de Communes Grand Orb, 6t Rue René Cassin 34600 Bédarieux
- Sur place (boîte à lettres ou bureau) : Grand Orb Environnement, le Fraïsse, 34260 La Tour Sur Orb.

DATE :

SIGNATURE :

(\*) Toutes les informations indiquées sur ce formulaire, seront exclusivement utilisées par le service Carte Déchèterie et en aucun communiqués. Sachez également que tous les documents fournis avec ce formulaire seront automatiquement détruits après avoir été enregistrés par nos services. C'est pour cela que l'on vous recommande de ne fournir que des photocopies de vos pièces justificatives. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Grand Orb, 6 Ter Rue René Cassin 34600 Bédarieux ou par mail à [cartedecheterie@grandorb.fr](mailto:cartedecheterie@grandorb.fr).

# SYSTÈME DE GESTION DES ACCÈS

## DES PARTICULIERS DANS LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes Grand Orb, a décidé d'équiper ses déchèteries d'un système de gestion des accès des usagers.

Un dispositif composé d'un lecteur de cartes détenu par nos agents, permettra de vous identifier.

La mise en place de ce système de gestion d'accès répond à plusieurs objectifs : principalement réserver l'accès des déchèteries aux seuls usagers résidant sur le territoire de Grand Orb et ainsi vous garantir des conditions optimales d'accueil et de conseil, mais aussi améliorer le service par une bonne connaissance statistique de l'usage des déchèteries.

### Procédure d'accès à la déchèterie

À l'entrée de la déchèterie, vous devrez présenter votre carte à puce.

Votre carte vous sera envoyée à votre domicile après réception des documents demandés ci-dessous.

Si toutes les conditions d'autorisation d'accès sont réunies, l'agent vous autorisera l'accès à la déchèterie.

### L'accès des particuliers

Chaque foyer de Grand Orb (voir liste des communes concernées) peut disposer d'un compte, et obtenir **une première carte à puce gratuite sur demande**. Les cartes sont à usage exclusivement personnel.

Toute personne se présentant sans sa carte, se verra refuser l'accès aux déchèteries. Chaque compte est crédité de 52 passages par an.

La carte donne accès indifféremment à toutes les déchèteries. Chaque passage sera enregistré.

### Tout renouvellement de carte sera facturé 5 € TTC.

Pour obtenir une carte, nous invitons chaque foyer à renvoyer, en ligne, par mail à [cartedecheterie@grandorb.fr](mailto:cartedecheterie@grandorb.fr) ou enfin par courrier à Grand Orb Environnement, 6 Ter Rue René Cassin, 34600 Bédarieux :

1-Le formulaire se trouvant au verso de ce document, dûment complété.

2- Une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants et personnes exonérés de taxe d'habitation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet ou quittance de loyer).

L'envoi des cartes à votre domicile se fait environ dans un délai de trois semaines à compter de la réception de la demande complète.